

L'AFFAIRE DE LA BANQUE DU COMMERCE.

Le travail des liquidateurs M. M. Reynes et Burch.

Les créanciers de la banque du Commerce, aujourd'hui une chose de passé, ont pu se rendre compte, hier, de ce qu'ils peuvent toucher sur ce qui leur est dû.

Les créanciers de la banque du Commerce, aujourd'hui une chose de passé, ont pu se rendre compte, hier, de ce qu'ils peuvent toucher sur ce qui leur est dû.

Le président Calhoun Finker et les membres du Bureau des Examinateurs de la Banque Matuelle.

La réauration de la Banque Matuelle semble à peu près impossible. On sait que le contrôleur Eckels avait donné à cette institution un temps bien déterminé...

Mme Rosalie Dubray, âgée de 75 ans, est morte subitement, hier matin, à dix heures 30, en se demurant rue Toulouse.

Un étranger du nom de R. E. Downer, arrivé à la Nouvelle-Orléans de Vidéoburg, s'est vu enlever son corps à dix heures et demie.

Un étranger du nom de R. E. Downer, arrivé à la Nouvelle-Orléans de Vidéoburg, s'est vu enlever son corps à dix heures et demie.

Un étranger du nom de R. E. Downer, arrivé à la Nouvelle-Orléans de Vidéoburg, s'est vu enlever son corps à dix heures et demie.

Un étranger du nom de R. E. Downer, arrivé à la Nouvelle-Orléans de Vidéoburg, s'est vu enlever son corps à dix heures et demie.

Un étranger du nom de R. E. Downer, arrivé à la Nouvelle-Orléans de Vidéoburg, s'est vu enlever son corps à dix heures et demie.

Un étranger du nom de R. E. Downer, arrivé à la Nouvelle-Orléans de Vidéoburg, s'est vu enlever son corps à dix heures et demie.

L'AFFAIRE HART.

Enquête sur la conduite étrange de M. Lionel Adams.

Il y avait, hier, une foule énorme à la cour de juge pour assister à l'audience de M. Lionel Adams.

Le juge Baker répondit immédiatement à l'interrogatoire du défendeur, et déclara que le défendeur n'avait pas de preuves à l'appui de ses affirmations.

Le juge Baker répondit immédiatement à l'interrogatoire du défendeur, et déclara que le défendeur n'avait pas de preuves à l'appui de ses affirmations.

Le juge Baker répondit immédiatement à l'interrogatoire du défendeur, et déclara que le défendeur n'avait pas de preuves à l'appui de ses affirmations.

Le juge Baker répondit immédiatement à l'interrogatoire du défendeur, et déclara que le défendeur n'avait pas de preuves à l'appui de ses affirmations.

Le juge Baker répondit immédiatement à l'interrogatoire du défendeur, et déclara que le défendeur n'avait pas de preuves à l'appui de ses affirmations.

Le juge Baker répondit immédiatement à l'interrogatoire du défendeur, et déclara que le défendeur n'avait pas de preuves à l'appui de ses affirmations.

Le juge Baker répondit immédiatement à l'interrogatoire du défendeur, et déclara que le défendeur n'avait pas de preuves à l'appui de ses affirmations.

Le juge Baker répondit immédiatement à l'interrogatoire du défendeur, et déclara que le défendeur n'avait pas de preuves à l'appui de ses affirmations.

Le juge Baker répondit immédiatement à l'interrogatoire du défendeur, et déclara que le défendeur n'avait pas de preuves à l'appui de ses affirmations.

CONSEIL MUNICIPAL.

La séance régulière du Conseil municipal a eu lieu hier sous la présidence de M. Bruneau.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

M. Bruneau a lu le rapport de M. J. C. Walker, directeur des travaux publics, sur l'état des travaux de la ville.

THEATRES.

OPERA FRANÇAIS.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

Belle chambre, hier soir, à l'Opéra de la rue Honnoré. Plus de mille spectateurs ont assisté à la représentation.

VENTES A L'ENGAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENGAN.

PAR A. BRIGNONI.

POUR CAUSE DE DEPART. Contenu de la Grocerie et Buvette Colin Dupré et Lapeyroue.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.

Chicago et St-Louis Limited. Trains solides, vestibule, éclairés au gaz.



Advertisement for 'LABARRAQUE' featuring a horse-drawn carriage and text describing its features and availability.

Advertisement for 'PHOSPHATE LIÉRIÈRES' with an illustration of a person and text describing the product's benefits.

Advertisement for 'GOUTON' featuring an illustration of a person and text describing the product.

Advertisement for 'LIBRAIRIE FRANÇAISE' with text listing various books and services.